

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00403

Numéro SIREN : 334 213 790

Nom ou dénomination : MAZARS GOURGUE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006034

MAZARS GOURGUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 256.114,35 euros
Siège social sis à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 B, avenue Pierre de Coubertin

334 213 790 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Pour copie conforme,

Le Président

La société « **MAZARS** »

Représentée par Emmanuel CHARNAVEL



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS MAZARS GOURGUEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 2 B Avenue Pierre de Coubertin 38170 SEYSSINET PARISSETDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 3 4 2 1 3 7 9 0 0 0 0 6 9Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/08/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(I) AA				
		AB		AC		
		CX		CQ		
		AF		AG		
		AH	596 408	AI		596 408
		AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		AM		
		AN		AO		
		AP		AQ		
		AR		AS		
		AT	125 532	AU	15 875	109 656
		AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AX		AY		
		CS		CT		
		CU		CV		
		BB		BC		
		BD		BE		
		BF		BG		
		BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ 721 941	BK 15 875		706 065
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP	70 303	BQ		70 303
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	558 043	BY	40 381	517 661
		BZ	781 973	CA		781 973
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF 219 712	CG		219 712
	Charges constatées d'avance (3)*		CH 13 422	CI		13 422
	TOTAL (III)		CJ 1 643 454	CK 40 381		1 603 072
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 2 365 395	1A 56 257		2 309 138
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MAZARS GOURGUE</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 256 114)		DA 256 114
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 112 888
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 25 611
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG
	Report à nouveau		DH (146 476)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 453 345
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 701 482
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 73 031
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 657 910
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 404 357
	Dettes fiscales et sociales		DY 472 356
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 1 607 655	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 2 309 138	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 546 526
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

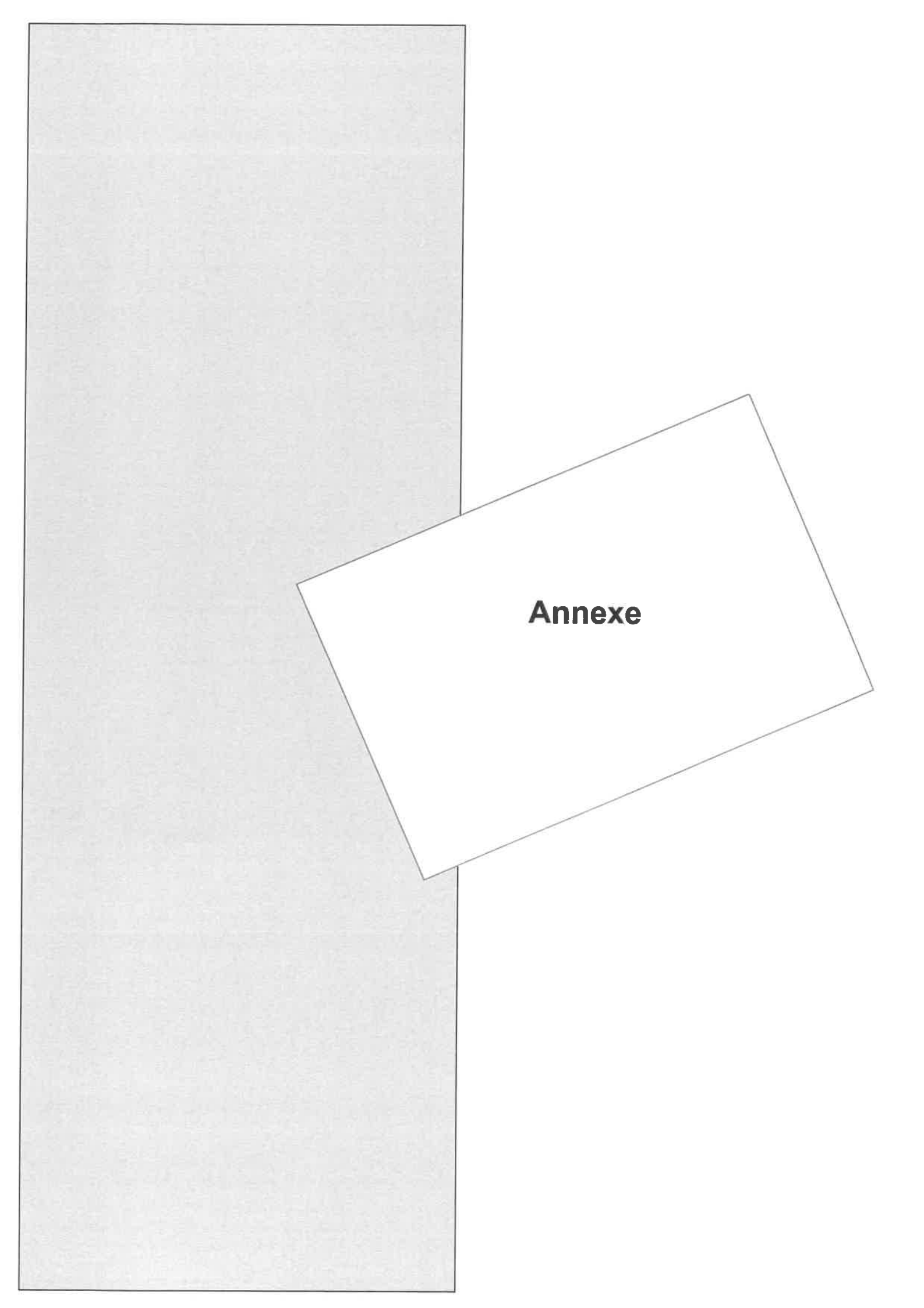
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MAZARS GOURGUE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	62 982	FE		FF	62 982
		FG	2 675 874	FH		FI	2 675 874
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 738 856	FK		FL	2 738 856
	Production stockée*					FM	56 337
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	58 097
	Autres produits (1) (11)					FQ	33
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 853 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	955 451
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	51 673
	Salaires et traitements*					FY	845 362
	Charges sociales (10)					FZ	315 280
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	8 678
						GB	
						GC	34 008
	Autres charges (12)					GD	
						GE	21 334
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 231 788
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	621 535
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 391
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	6 391
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	710
	Différences négatives de change					GS	1 177
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 888
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 503
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	626 039

Désignation de l'entreprise		SAS MAZARS GOURGUE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 098	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	15 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	16 098	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	50	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	11 899	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	11 950	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 148
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	176 843
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 875 814
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 422 469
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	453 345
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	(1 048)
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			11 899		
Produits des cessions d'éléments d'actif				15 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres achats et charges externes			(1 048)		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS GOURGUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 309 138 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 453 345 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/09/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

- Méthode de valorisation du stock d'encours :

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en-cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75 %
- Taux de croissance des salaires : 2,4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Les honoraires des Commissaires Aux Comptes sont de 2 417.49 €.

- Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances ».

Au 31 août 2020, ce solde s'élève à 710 682.78 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

- La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice.

La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19.

Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement et les équipes sont restées mobilisées. A la date d'arrêt des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui mette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	596 409			596 409
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	596 409			596 409
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 206		7 162	90 044
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 095		27 606	35 489
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	160 300		34 768	125 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	756 709		34 768	721 941

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	356 302
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	240 107
Total	596 409

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 067	5 431	7 162	6 336
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 998	3 247	15 706	9 540
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	30 065	8 678	22 868	15 876
ACTIF IMMOBILISE	30 065	8 678	22 868	15 876

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Changement de méthode

Sur cet exercice les encours ont été comptabilisés en stock afin de s'aligner sur les méthodes du groupe Mazars. Auparavant les Factures à Etablir ou Produits Constatés d'Avance étaient comptabilisés respectivement en 418100 et 487000.

Le montant comptabilisé en stock s'élève à 70 303 € dans le compte 345000.

Au 31/08/19 il aurait été comptabilisé en 418100 Clients Factures à Etablir la somme de 100 487 € et en 487000 Produits Constatés d'Avance 30 184 €.

Le changement de méthode n'a aucun impact sur le résultat de la société.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 353 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	558 043	558 043	
Autres	781 974	781 974	
Charges constatées d'avance	13 422	13 422	
Total	1 353 439	1 353 439	

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	53 621
Fournis.rrr à obtenir	4 456
Banque - intérêts courus à recevoir	4 500
Total	62 577

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 256 114,35 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 85,37 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	85,37
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	85,37

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 607 656 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	73 032	11 903	48 758	12 371
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	657 910	657 910		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 357	404 357		
Dettes fiscales et sociales	472 356	472 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 607 656	1 546 527	48 758	12 371
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 909			
(**) Dont envers Groupe et associés	657 910			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	96 132
Conges a payer	18 355
Autres charg.pers.a payer	76 539
Org.soc. ch./conges payes	7 772
Etat autres ch. a payer	11 327
Total	210 125

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	13 422		
Total	13 422		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18 personnes dont 1 apprenti.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS SA

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61 rue Henri Régnauld 92400 COURBEVOIE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 40 189 euros

MAZARS GOURGUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 256.114,35 euros
Siège social sis à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 B, avenue Pierre de Coubertin

334 213 790 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 FEVRIER 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2020, soit un bénéfice de 453.345,07 euros, de la manière suivante, savoir :

Le bénéfice de l'exercice, soit	453.345,07 euros,
▪ A titre de dividendes aux Associés,	
Soit environ 151,12 euros par action.....	453.345,07 euros.

Compte tenu du fait que, par décision du Président en date du 29 juillet 2020, il a déjà été versé sur le dividende global de 453.345,07 euros un acompte de 150.000 euros, correspondant à un dividende par action de 50 euros, il reste à verser aux associés un solde de 303.345,07 euros, correspondant à un dividende par action d'environ 101,12 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués, au titre de l'exercice clos le 31 aout 2020, à des associés qui ne sont pas des personnes physiques fiscalement domiciliés en France s'élève à 453.345,07 euros, soit la totalité du montant des dividendes distribués.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
	Dividendes	Autres Revenus Distribués	
31 août 2019	Néant	Néant	361.916,41 €
31 août 2018	Néant	Néant	249.136,64 €
31 août 2017	Néant	Néant	317.368,85 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 février 2021 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Le Président de la Société

La société « **MAZARS** »

Représentée par Emmanuel CHARNAVEL

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
48 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel. : 09 81 94 88 20

MAZARS GOURGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 256 114,35 euros
Siège social : 2b avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset
334 213 790 R.C.S. Grenoble

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2020

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS GOURGUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

III - Observations

Sans remettre en cause en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons particulièrement votre attention sur la note sur le bilan « Stock » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des encours à la date de clôture.

IV - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note sur le bilan « Stock » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des encours à la date de clôture.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

V – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

VI – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2021

Emerson Audit



Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris



Gabriel DE VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	596 409		596 409	596 409
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 533	15 876	109 657	130 235
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	721 941	15 876	706 065	726 644
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	70 303		70 303	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	558 043	40 381	517 662	710 314
Autres créances	781 974		781 974	57 767
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	219 712		219 712	485 080
Charges constatées d'avance (3)	13 422		13 422	14 194
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 643 454	40 381	1 603 073	1 267 355
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 365 396	56 257	2 309 138	1 993 999
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	256 114	256 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	112 889	112 889
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 611	25 611
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-146 477	-136 477
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	453 345	361 916
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	701 482	620 054
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	73 032	78 941
Emprunts et dettes financières diverses (3)	657 910	419 549
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 357	409 308
Dettes fiscales et sociales	472 356	439 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		17
Produits constatés d'avance (1)		26 471
TOTAL DETTES	1 607 656	1 373 945
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 309 138	1 993 999
(1) Dont à plus d'un an (a)	61 129	67 095
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 546 527	1 306 850
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	62 982	81 516
Production vendue (services)	2 675 875	2 614 343
Chiffre d'affaires net	2 738 857	2 695 859
Dont à l'exportation		
Production stockée	56 337	-23 219
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	58 097	7 472
Autres produits	33	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 853 324	2 680 116
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	955 451	937 171
Impôts, taxes et versements assimilés	51 674	45 816
Salaires et traitements	845 363	823 924
Charges sociales	315 280	332 232
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 678	6 558
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 008	39 008
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 335	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 231 789	2 184 710
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	621 535	495 406
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 392	2 150
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	6 392	2 150
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	710	199
Différences négatives de change	1 178	2 437
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 888	2 636
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 504	-486
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	626 039	494 919

Compte de résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 099	
Sur opérations en capital	15 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	16 099	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	50	
Sur opérations en capital	11 900	2 230
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	11 950	2 230
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 149	-2 230
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	176 843	130 773
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 875 815	2 682 266
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 422 470	2 320 350
BENEFICE OU PERTE	453 345	361 916
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	-1 049	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS GOURGUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 2 309 138 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 453 345 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/09/2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

- Méthode de valorisation du stock d'encours :

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en-cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75 %
- Taux de croissance des salaires : 2,4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Les honoraires des Commissaires Aux Comptes sont de 2 417.49 €.

- Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » .

Au 31 août 2020, ce solde s'élève à 710 682.78 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

- La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice.

La valeur comptable des actifs et passifs de la société n'a pas été pas impactée à ce jour par les effets de l'épidémie de Covid-19.

Dans le contexte de confinement - télétravail, déplacements limités -, la Société n'a pas vu son activité impactée significativement et les équipes sont restée mobilisées A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	596 409			596 409
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	596 409			596 409
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 206		7 162	90 044
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 095		27 606	35 489
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	160 300		34 768	125 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	756 709		34 768	721 941

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	356 302
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	240 107
Total	596 409

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 067	5 431	7 162	6 336
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 998	3 247	15 706	9 540
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	30 065	8 678	22 868	15 876
ACTIF IMMOBILISE	30 065	8 678	22 868	15 876

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Changement de méthode

Sur cet exercice les encours ont été comptabilisés en stock afin de s'aligner sur les méthodes du groupe Mazars. Auparavant les Factures à Etablir ou Produits Constatés d'Avance étaient comptabilisés respectivement en 418100 et 487000.

Le montant comptabilisé en stock s'élève à 70 303 € dans le compte 345000.

Au 31/08/19 il aurait été comptabilisé en 418100 Clients Factures à Etablir la somme de 100 487 € et en 487000 Produits Constatés d'Avance 30 184 €.

Le changement de méthode n'a aucun impact sur le résultat de la société.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 353 439 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	558 043	558 043	
Autres	781 974	781 974	
Charges constatées d'avance	13 422	13 422	
Total	1 353 439	1 353 439	

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etabler	53 621
Fournis.rrr a obtenir	4 456
Banque - intérêts courus à recevoir	4 500
Total	62 577

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 256 114,35 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 85,37 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	85,37
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	85,37

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 607 656 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	73 032	11 903	48 758	12 371
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	657 910	657 910		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 357	404 357		
Dettes fiscales et sociales	472 356	472 356		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 607 656	1 546 527	48 758	12 371
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 909			
(**) Dont envers Groupe et associés	657 910			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	96 132
Conges a payer	18 355
Autres charg.pers.a payer	76 539
Org.soc. ch./conges payes	7 772
Etat autres ch. a payer	11 327
Total	210 125

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	13 422		
Total	13 422		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 18 personnes dont 1 apprenti.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS SA

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61 rue Henri Régault 92400 COURBEVOIE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 40 189 euros